

PAUL JEANNETEAU

DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE

VICE-PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL

MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Communiqué de Presse

Pouvoir d'achat : Paul JEANNETEAU cosigne 4 propositions de loi.

Dans le cadre du Groupe de travail « Pouvoir d'achat » auquel il a participé cette semaine, Paul JEANNETEAU, Député de Maine-et-Loire, a cosigné une série de quatre propositions de loi visant à favoriser une augmentation substantielle du pouvoir d'achat des Français.

Ces quatre propositions de loi visent à :

- augmenter la rémunération des salariés à temps partiel, en modulant les exonérations de charge afin d'encourager l'employeur rémunérant son salarié à temps partiel au SMIC à majorer ce dernier de 20% ;
- mieux rémunérer les stages et à les valoriser dans la formation des jeunes, en prévoyant des gratifications (fixées par accord de branche ou professionnel) pour tout stage supérieur à 2 mois et en favorisant les seuls stages à vocation de formation ;
- exonérer pleinement les heures complémentaires accomplies dans le cadre de plusieurs contrats de travail ;
- faire prendre en charge par l'employeur les contrats de service de communication électronique du salarié (téléphone mobile, abonnement Internet), en établissant un régime fiscal et social fortement incitatif.

A signaler que ces propositions de loi ne sont pas exhaustives et que le Groupe de travail « Pouvoir d'achat » en déposera d'autres dans les semaines à venir.